

N° 635/2026/DRHF/DCH/SDGC

**DECISION D'APPEL A CANDIDATURE
AUX POSTES DE RESPONSABILITE**

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE MAROCAIN DE LA
PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE**

Vu la loi n° 13-99 portant création de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale promulguée par le dahir n° 1.00.71 du 9 kaada 1420 (15 février 2000) ;

Vu le décret n° 2.99.71 du 9 hijja 1420 (16 mars 2000) pris pour l'application de la loi n° 13-99 portant création de l'office marocain de la propriété industrielle et commerciale ;

Vu la circulaire du Chef de Gouvernement N° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité ;

Vu la décision n° 03/2014, du 14 mai 2014, relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilité ;

Vu le Statut du personnel de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, tel que modifié et complété ;

Vu l'organigramme de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1 : L'ouverture d'un appel à candidature aux postes de :

- **Directeur Régional** (Grade de Chef de Département) – **Région Laâyoune-Sakia El Hamra** ;
- **Directeur Régional** (Grade de Chef de Département) – **Région Guelmim-Oued Noun** ;
- **Directeur Régional** (Grade de Chef de Département) – **Région L'Oriental**.

Article 2 : Peuvent être candidats au poste de Directeur Régional (Grade de Chef de Département), **les candidats internes et externes** qui remplissent les conditions suivantes :

Pour les candidats internes :

- Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimale de 2 ans à l'OMPIC ;
- Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC.

Pour les candidats externes :

- Être titulaire d'un Bac + 5 ou plus ;
- Et avoir au minimum 8 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans au moins dans un poste de responsabilité équivalent au poste de chef de service.

Article 3 : Le dossier de candidature (en six exemplaires) doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Curriculum Vitae (CV) précisant les compétences du candidat, parcours académique et professionnel, ainsi que les postes occupés ;
- Plan d'action et méthodologie de travail, proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pouvoir ;

Article 4 : Le dossier de candidature doit être mis dans une enveloppe portant la référence du poste pourvu et adressé à l'attention de Monsieur le Directeur des Ressources Humaines et Financières de l'OMPIC par voie postale ou déposé directement à l'OMPIC, Service Développement et Gestion de Carrière, à l'adresse suivante : « **RS. 114 KM 9,5 Route de Nouasseur - Sidi Maârouf Casablanca** » au plus tard **le vendredi 03 juillet 2026 à 16h30**.

Article 5 : Les descriptifs liés aux postes en question sont annexés à la présente décision.

Article 6 : La date et le lieu des entretiens de sélection seront communiqués aux candidats présélectionnés, et publiés sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Article 7 : La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien et la liste des candidats retenus seront publiées sur les sites www.emploi-public.ma et www.ompic.ma.

Casablanca, le 18 juin 2026
Le Directeur Général de l'OMPIC

Le Directeur Général de l'Office
Marocain de la Propriété
Industrielle et Commerciale

Signé: Abdelaziz BABQIQI

Identification du poste

Directeur Régional OMPIC

Missions et descriptions du poste

Le Directeur Régional est en charge de piloter la mise en œuvre de la stratégie de l'OMPIC au niveau régional.

Sa mission principale est de sensibiliser, d'accompagner et de former les acteurs économiques locaux (entreprises, startups, universités, centres de recherche ..) à la protection et à la valorisation de la propriété industrielle et commerciale (brevets, marques, dessins et modèles, nom commercial...).

Il doit structurer l'offre de services de proximité, manager son équipe, et positionner l'Office comme un partenaire incontournable du développement économique et de la protection des actifs immatériels des entreprises de la région.

1- Développement Territorial

- Promouvoir la propriété industrielle (PI) auprès des entreprises de la région (TPE, PME, Startups) et des structures de recherche.
- Déployer des actions de sensibilisation, des ateliers techniques et des diagnostics de Propriété Intellectuelle pour aider les entreprises à évaluer leurs besoins.
- Animer les partenariats stratégiques avec les acteurs clés de l'écosystème d'innovation régional pour intégrer la PI dans les dispositifs d'aide à la création et au développement d'entreprises.

2- Pilotage Opérationnel.

- Assurer le déploiement opérationnel d'Antenne Régionale OMPIC.
- Assurer le bon fonctionnement d'Antenne Régionale OMPIC pour les formalités de propriété industrielle et le registre du commerce.
- Garantir le respect des engagements de service de l'Office (délais de traitement, qualité de l'accueil physique, fiabilité de l'information...).
- Garantir la qualité du service public au sein d'Antenne Régionale OMPIC.
- Encadrer et animer l'équipe d'Antenne Régionale OMPIC.
- Assurer le reporting d'activité quantitatif et qualitatif et suivre les indicateurs de performance de la région (nombre de dépôts, taux de satisfaction, actions de sensibilisation menées) et reporter à la direction générale.
- Assurer la remontée des dysfonctionnements (techniques, applicatifs, logistiques) pour ajustement de la feuille de route globale.

	<p style="text-align: center;">3- Accompagnement des Entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des pré-diagnostic auprès des PME/startups locales pour identifier leurs actifs immatériels et proposer des stratégies de protection. - Orienter les porteurs de projets dans leurs démarches de dépôt (marques, brevets, designs) et de recherche d'antériorité. - Conseiller les entreprises sur l'intégration de la PI dans leur stratégie de croissance et de levée de fonds. - Organiser et animer des séminaires et ateliers pratiques pour vulgariser la propriété industrielle. - Collaborer avec les universités et écoles d'ingénieurs de la région pour former les futurs entrepreneurs et chercheurs aux réflexes de la PI.
<p style="text-align: center;">Compétences et Conditions requises</p>	<p><u>Pour les candidats internes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir occupé un poste de Chef de Service pour une durée minimale de 2 ans à l'OMPIC ; - Et avoir une expérience d'au moins 6 ans à l'OMPIC. <p><u>Pour les candidats externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire d'un Bac + 5 ou plus ; - Et avoir au minimum 8 ans d'expérience professionnelle, dont 3 ans au moins dans un poste de responsabilité équivalent au poste de chef de service.

